



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2025-2026

SERVICES QUÉBEC DE MONTRÉAL

Note aux lecteurs

Les données budgétaires et les informations sur les actions présentées dans ce document concernent l'année financière commençant le 1^{er} avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026. Ce document présente par ailleurs certaines données qui concernent une année civile. Lorsque c'est le cas, cela est précisé.

Rédaction

Services Québec de Montréal
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement, dans la page Publications de la section consacrée au [ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#) du site Québec.ca.

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter le document, vous pouvez obtenir de l'aide par [téléphone](#) ou par [courriel](#).

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-02187-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Mot de la directrice générale de Services Québec de Montréal

C'est avec fierté que je vous présente le Plan d'action régional 2025-2026 de Services Québec de Montréal qui marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre du cycle de planification stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Élaboré en étroite collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal (CRPMT), ce plan témoigne de notre engagement commun envers le développement socio-économique de la région.

Ce plan d'action s'inscrit dans la continuité de nos engagements stratégiques et intègre les ajustements nécessaires pour répondre aux défis actuels du marché du travail. Il demeure aligné sur les priorités nationales visant à favoriser l'inclusion sociale et économique, à adapter nos services aux attentes de la clientèle et à promouvoir un environnement de travail dynamique et épanouissant pour notre personnel. À Montréal, nous poursuivons nos efforts afin de soutenir les personnes en situation de précarité, favoriser une transition juste vers une économie plus verte et faire rayonner les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. L'amélioration continue de l'expérience client demeure également au cœur de nos priorités.

Nous demeurons attentifs et sensibles aux enjeux régionaux et œuvrons activement à y répondre. Notre engagement se traduit par un accompagnement ciblé des chercheuses et chercheurs d'emploi, des employeurs ainsi que des travailleuses et travailleurs. Par ailleurs, nous offrons un soutien continu aux services de solidarité sociale afin d'aider les familles et les individus vulnérables. Nous poursuivons notre collaboration avec les organismes spécialisés en employabilité et renforcerons nos initiatives en matière de lutte à la pauvreté, notamment par le biais de notre partenariat avec la Ville de Montréal dans le cadre des Alliances pour la solidarité, afin de favoriser l'inclusion sociale et l'intégration sur le marché du travail des Montréalaises et des Montréalais.

Comme nous l'avons démontré par le passé, notre agilité demeure un atout essentiel afin de nous adapter aux défis qui se présentent à nous. Ce fut le cas en fin d'année dernière, lorsque nos équipes se sont mobilisées rapidement, et avec efficacité, pour distribuer les chèques d'assistance sociale ainsi que ceux d'autres ministères et organismes dans un contexte d'indisponibilité des services postaux. Nous pouvons également compter sur l'engagement de nos partenaires pour relever les défis et enjeux communs, dans un environnement d'incertitude économique liée aux changements du contexte international. Nous sommes donc confiants, par notre résilience déjà éprouvée, que les stratégies que

nous déployons, bien qu'en continuité avec celles de l'an dernier, sauront être modulées pour répondre efficacement aux besoins évolutifs du marché du travail de notre région pour la période 2025-2026.

Pour terminer, nous adressons nos sincères remerciements aux membres du comité de rédaction et du CRPMT pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ce plan. Nous saluons également l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble du personnel de Services Québec de Montréal, dont l'implication quotidienne est essentielle à la concrétisation de ces initiatives.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ana Maria Mujica', with a horizontal line underneath the name.

Ana Maria Mujica

Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail

À titre de président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal (CRPMT), j'ai le privilège de vous présenter le volet « Main-d'œuvre et emploi » du Plan d'action régional 2025-2026 de Services Québec de Montréal.

Afin d'élaborer ce plan, le CRPMT a entrepris une démarche stratégique afin de définir une vision concertée, ancrée dans les réalités émergentes du marché du travail. Les enjeux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui exigent des interventions flexibles et adaptées aux besoins de nos clientèles, qu'il s'agisse des individus ou des entreprises.

Depuis quelques années, le marché du travail montréalais est profondément marqué par les transformations démographique, numérique et environnementale, ainsi que par une rareté de main-d'œuvre persistante dans certains secteurs. L'incertitude économique actuelle renforce cette dynamique : les employeurs adoptent des approches plus prudentes et stratégiques, tandis que les individus, particulièrement ceux en situation de vulnérabilité, sont exposés à un risque accru d'exclusion et de précarité. Ces tensions contribuent à creuser les inégalités sociales et à fragiliser les parcours professionnels.

Dans ce contexte, le CRPMT de Montréal est pleinement mobilisé pour soutenir la mise en œuvre d'interventions structurantes, au bénéfice des individus comme des entreprises. À travers le Plan d'action régional 2025-2026, nous réaffirmons notre volonté de bâtir un marché du travail inclusif, résilient et prospère.

Pour donner vie à cette vision, la mobilisation des forces vives du réseau de partenaires est plus essentielle que jamais. Le CRPMT de Montréal agit comme un lieu de convergence, d'échanges et de co-construction. Il soutient la concertation entre les différents acteurs du marché du travail afin de favoriser l'épanouissement et le bien-être collectif.

Alors que nos repères se transforment, il nous appartient de faire de ces mutations une source d'opportunités. Ainsi, le Plan d'action régional 2025-2026 incarne cette volonté de répondre collectivement aux besoins du marché du travail en conjuguant inclusion et innovation. En unissant nos

efforts, nous pouvons transformer le marché du travail montréalais en un moteur de prospérité durable, où se rejoignent le bien-être des individus et les besoins de l'économie.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Florian Roulle', with a stylized, cursive script.

Florian Roulle

Table des matières

Introduction.....	1
Services Québec de Montréal	3
De multiples programmes et services offerts.....	3
Des partenaires importants.....	4
L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux	5
Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations.....	17
Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique.....	17
Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel	21
Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle	23
Conclusion.....	24
Annexe I – Budget	26
Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles	27
Annexe III – Organigramme.....	29
Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail de Services Québec de Montréal	30

Introduction

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Il accompagne ses clientèles et favorise leur autonomie. Il offre un accès simplifié aux services gouvernementaux.

Services Québec de Montréal a élaboré le présent plan d'action régional, qui s'inscrit dans la mission du Ministère. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le Plan stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi que sur la planification pour l'année 2025-2026 concernant les services publics d'emploi. De plus, elle a tenu compte des responsabilités et des ressources qui lui sont confiées, des attentes de résultats qui lui ont été communiquées par les autorités ainsi que de certains facteurs de contingence comme l'évolution du marché du travail et les besoins des clientèles.

En ce qui concerne l'année 2025-2026, Services Québec de Montréal s'engage à poursuivre les orientations stratégiques établies en 2024-2025.

Ce plan d'action régional 2025-2026 s'inscrit dans un contexte de transformation du marché du travail. Ce contexte est marqué par des défis liés aux transformations numérique, verte et démographique, par un environnement économique teinté d'incertitude ainsi que par un écosystème où les besoins des individus et des entreprises sont variés et en constante évolution. Ces enjeux accentuent la nécessité d'adopter une approche concertée et proactive afin d'assurer une réponse adaptée et efficace aux réalités du marché du travail montréalais.

Dans cette optique, Services Québec de Montréal joue un rôle clé en identifiant les enjeux du marché du travail régional ainsi qu'en élaborant des axes d'intervention et des stratégies alignés avec les orientations nationales. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) de Montréal, qui participe activement à la définition des problématiques du marché du travail montréalais ainsi qu'à l'adaptation des mesures et des services offerts aux individus et aux entreprises.

Les services publics d'emploi (SPE) doivent avant tout s'appuyer sur une compréhension fine des besoins du marché du travail pour guider leurs interventions. Une analyse approfondie du marché du travail et des besoins des clientèles, qu'il s'agisse des individus ou des entreprises, permet d'orienter

nos interventions afin d'offrir une réponse adaptée aux besoins diversifiés des personnes sans emploi et des employeurs qui font face aux défis liés à la main-d'œuvre.

L'accompagnement des personnes sans emploi demeure une priorité, avec une attention particulière portée aux personnes vulnérables, pour lesquelles l'intégration durable sur le marché du travail représente un enjeu.

Les employeurs, de leur côté, font face à des défis importants en matière de recrutement et d'adaptation aux nouvelles réalités économiques. Le soutien à la formation continue et à l'optimisation des pratiques de gestion des ressources humaines sera donc un levier essentiel pour favoriser la compétitivité et la productivité des entreprises, en particulier dans les secteurs prioritaires définis par le gouvernement.

Enfin, la mobilisation des partenaires du marché du travail et des acteurs de la prestation de services est un élément clé de la réussite de ce plan d'action. L'efficacité des SPE repose sur une collaboration étroite entre les divers intervenants, ce qui permet de déployer des solutions concertées et adaptées aux besoins de la main-d'œuvre et des entreprises.

Ainsi, le Plan d'action régional 2025-2026 vise à structurer l'ensemble de ces efforts autour d'objectifs clairs et de stratégies concrètes. Il met l'accent sur le développement des compétences, le soutien aux employeurs, l'intégration des personnes vulnérables et l'optimisation des ressources disponibles. Dans un contexte de transformation et d'enjeux économiques majeurs, ce plan constitue une feuille de route essentielle pour assurer un marché du travail inclusif, résilient et prospère.

Services Québec de Montréal

Services Québec de Montréal relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle compte quatorze bureaux locaux et trois centres des services aux entreprises déployés sur le territoire pour servir la population.

L'organigramme de la Direction générale est présenté à l'annexe III.

De multiples programmes et services offerts

Services gouvernementaux

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services gouvernementaux.

Ce guichet multiservice regroupe l'ensemble des services de première ligne et de deuxième ligne offerts à la population et aux entreprises, en personne, au téléphone et en ligne. Il s'agit notamment de services s'adressant aux clientèles du Ministère et à celles d'autres ministères et organismes gouvernementaux avec lesquelles le personnel de Services Québec de Montréal établit un contact direct.

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à l'emploi.

Les services publics d'emploi sont offerts dans les bureaux de Services Québec. Pour offrir ces services, le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les organismes spécialisés en employabilité.

Ils comprennent les services universels d'accueil, d'information sur le marché du travail et de placement, qui s'adressent à l'ensemble de la population et des entreprises. Ils comprennent également les services spécialisés, qui visent à aider les personnes devant surmonter des difficultés avant d'entreprendre une démarche qui, à terme, leur permettra d'intégrer le marché du travail ou de se maintenir en emploi.

Ils comprennent enfin les services aux entreprises, qui ont pour objectif d'aider les entreprises en ce qui concerne le développement des compétences de leur main-d'œuvre et l'amélioration de leurs pratiques en gestion des ressources humaines, notamment celles relatives au recrutement ou à la rétention de la main-d'œuvre.

Services Québec de Montréal se voit allouer un budget d'intervention lui permettant d'offrir les services publics d'emploi. Pour l'année 2025-2026, le budget initial pour la région est de 202,2 M\$. Les renseignements sur la répartition des fonds pour l'année financière en cours et pour l'année financière précédente sont présentés à l'annexe I.

Programmes d'assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale visent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins en vue de favoriser leur autonomie économique et sociale. Ces programmes visent également à offrir une aide et un accompagnement aux adultes qui en bénéficient et qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche menant à l'emploi.

Des partenaires importants

Services Québec de Montréal travaille avec différents partenaires dont la contribution est capitale pour le développement économique et social dans la région. Parmi ces partenaires, on compte le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les instances de développement économique régionales.

Elle peut également compter sur la collaboration des établissements de tous les ordres d'enseignement, des organismes spécialisés en employabilité et des organismes communautaires. Leur contribution permet d'offrir, dans les bureaux de Services Québec, des services répondant aux attentes de la population et des entreprises.

Services Québec de Montréal travaille par ailleurs avec des unités administratives de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, entre autres pour simplifier l'accès aux services et pour assurer la continuité de ceux-ci et en améliorer l'efficacité.

L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux

Imposition de tarifs douaniers et incertitude économique : des défis qui requièrent de l'agilité

Le Plan d'action régional 2025-2026 repose sur des éléments connus au moment de son élaboration. Récemment, l'administration américaine a annoncé l'imposition de tarifs douaniers sur les exportations canadiennes vers les États-Unis. La fréquence et l'impact des modifications liées à ces tarifs créent une grande incertitude pour les entreprises du Québec, ce qui pourrait entraîner des répercussions importantes sur l'économie et l'emploi.

Dans ce contexte, les services publics d'emploi et les partenaires du marché du travail assurent une veille afin d'en analyser les conséquences sur le marché du travail québécois et d'apporter une réponse agile aux besoins des individus et des entreprises susceptibles d'être touchés par certaines décisions du gouvernement américain.

En de telles circonstances, cette planification pourrait être ajustée dans le courant de l'année. Les orientations du Plan d'action 2025-2026 permettent d'adapter les interventions des services publics d'emploi en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des effets de cette dernière sur le marché du travail.

Après une croissance économique modeste en 2023 (+0,6 %), le Québec a retrouvé un rythme de croissance plus élevé en 2024 (+1,4 %). En effet, le contrôle de l'inflation par la Banque du Canada et les baisses successives du taux directeur ont permis de stimuler l'activité économique.

Le marché du travail montréalais a montré des signes précurseurs d'un changement de cap. Selon les données de 2024, l'emploi n'a pas évolué au même rythme que la population, ce qui a exercé une pression à la hausse sur le taux de chômage. En effet, la disponibilité de la main-d'œuvre ne s'est pas traduite par une augmentation de l'emploi. Par ailleurs, le nombre de postes vacants a continué de baisser.

La tendance de la prochaine année demeure incertaine. L'imposition des tarifs douaniers américains, conjuguée aux changements fréquents des modalités d'application, entraîne une grande incertitude qui bouleverse le commerce mondial et affaiblit les perspectives économiques. Bien que l'ampleur de la guerre commerciale – qui s'annonce à l'échelle mondiale – reste encore à déterminer, les anticipations des prévisionnistes ont été revues à la baisse. Les effets anticipés de la mise en place des tarifs

retrancheront un total de 0,7 point de pourcentage (p.p.) à la croissance pour les années 2025 et 2026 selon un scénario de base¹.

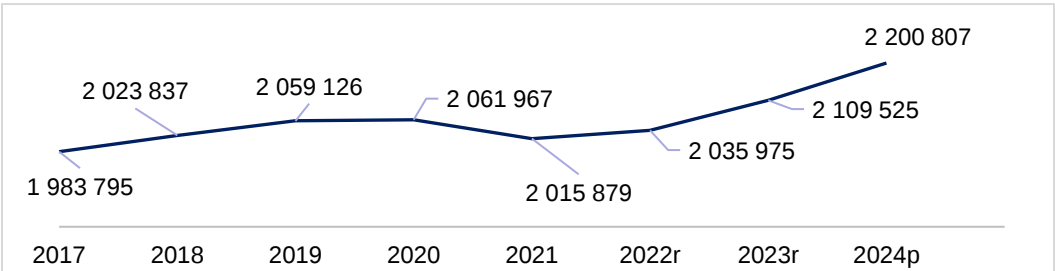
Montréal dispose de plusieurs atouts, en plus de son économie très diversifiée; néanmoins, elle reste exposée aux défis liés aux nouveaux tarifs douaniers. Les secteurs manufacturiers tels que l’aérospatiale, l’acier et l’aluminium sont particulièrement concernés.

Une croissance démographique record à Montréal en 2024

Selon l’Institut de la statistique du Québec (ISQ), Montréal compte près de 2 200 800 habitantes et habitants au 1^{er} juillet 2024, soit 24,3 % de la population du Québec (9 056 044 habitants).

En 2023-2024, pour une deuxième année consécutive, la région de Montréal enregistre, de loin, la plus forte croissance de toutes les régions du Québec. Sa population a augmenté de 4,2 % (environ 91 300 personnes) au cours de la dernière année, ce qui représente 44 % de la croissance totale enregistrée au niveau de la province. Cette hausse s’est maintenue malgré des pertes nettes de 24 600 personnes dans les échanges migratoires avec les autres régions du Québec. Cette croissance est principalement attribuable à l’augmentation du nombre de personnes ayant le statut de résident non permanent².

Graphique 1 : Évolution de la population de Montréal, 2017 à 2024



Source : Institut de la statistique du Québec. Compilation spéciale de la Direction de la planification et de l’information sur le marché du travail (DPIMT).

r : donnée révisée; p : donnée provisoire.

1. Gouvernement du Québec. Budget 2025-2026 : Pour un Québec fort, [Fichier PDF], [\[https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2526_PlanBudgetaire.pdf\]](https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2526_PlanBudgetaire.pdf)

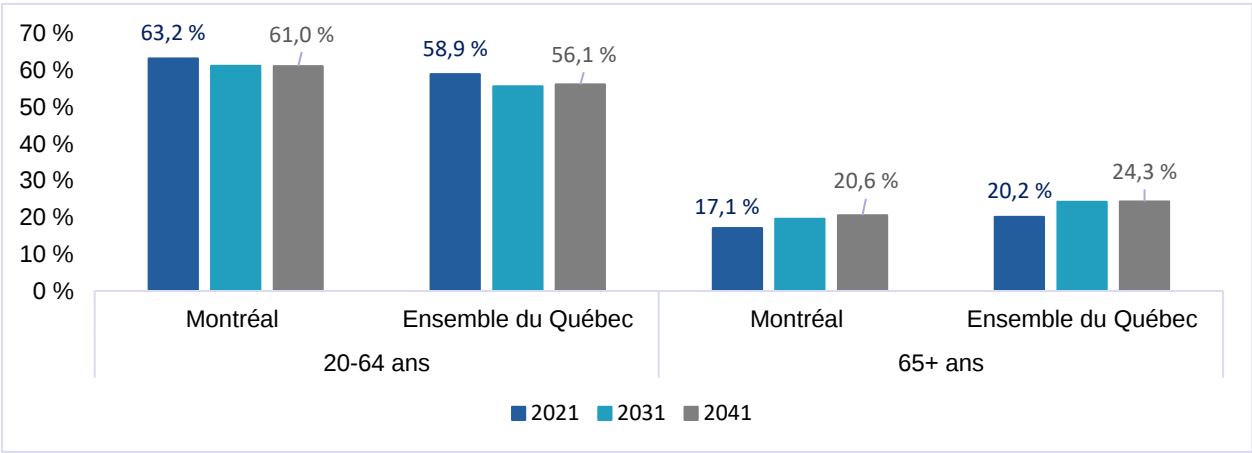
2. Le terme « résident non permanent » désigne une personne d’un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d’un permis de travail ou d’un permis d’études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d’asile).

Poursuite du vieillissement de la population

Les projections démographiques de l'ISQ prévoient un vieillissement de la population au cours des prochaines années, notamment en raison d'une croissance de la population âgée de 65 ans et plus. Selon ces projections, plus d'une personne montréalaise sur cinq (20,6 %) sera âgée de 65 ans et plus en 2041. Ainsi, ce groupe d'âge représentera 24,3 % de la population totale du Québec.

Quant au groupe majoritairement actif sur le marché du travail (20 à 64 ans), il connaîtra une tendance à la baisse pour représenter 61 % de la population montréalaise en 2041 contre 56,1 % pour l'ensemble du Québec.

Graphique 2 : Poids démographique selon le grand groupe d'âge

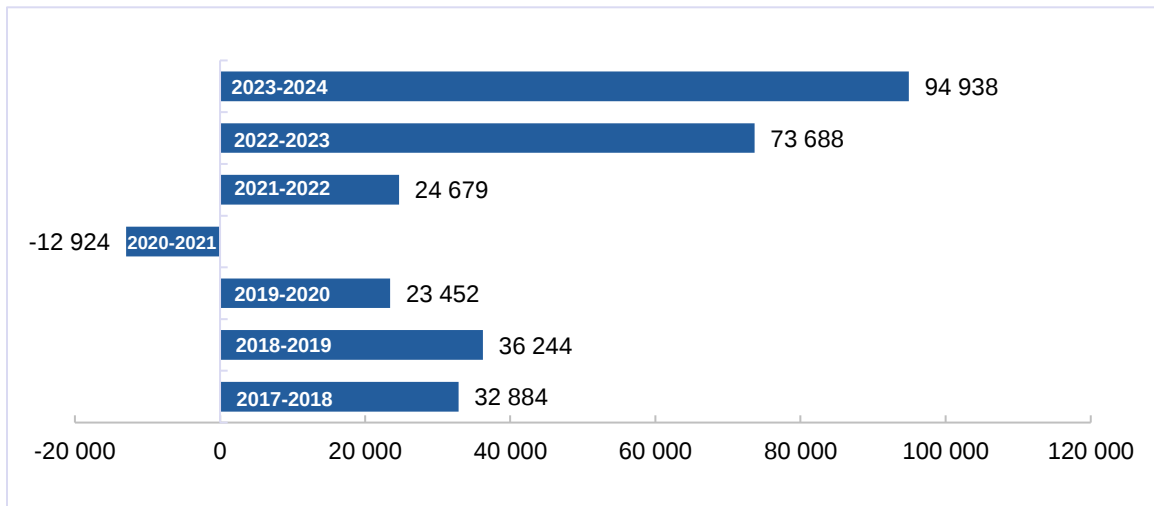


Source : Institut de la statistique du Québec. Compilation spéciale de la DPIMT.

Hausse sans précédent du nombre de personnes ayant le statut de résident non permanent

Selon l'ISQ, le solde des personnes ayant le statut de résident non permanent à Montréal a atteint un niveau record de 94 938 personnes en 2023-2024. Cela représente près de 80 % du solde migratoire international total de la région et plus de 58 % du solde de résidents non permanents dans l'ensemble du Québec (162 549 personnes).

Graphique 3 : Solde des résidents non permanents



Source : Institut de la statistique du Québec. Compilation spéciale de la DPIMT.

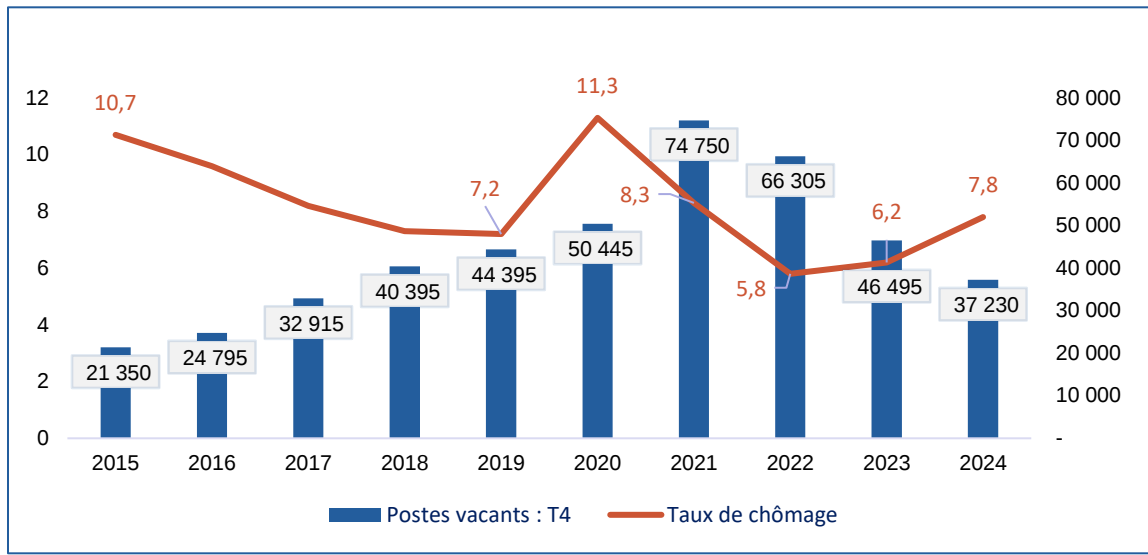
Ralentissement du marché du travail à Montréal

En 2024, le marché du travail à Montréal a connu un atterrissage en douceur, et ce, malgré les craintes d'une récession suscitées par les hausses successives du taux directeur initiées par la Banque du Canada dans le cadre de sa stratégie de lutte contre l'inflation.

En effet, le nombre de postes vacants a atteint 37 230 au quatrième trimestre de 2024, son plus bas niveau depuis 2017 (32 915) après avoir atteint un pic de 74 750 en 2021.

Après avoir connu un creux de 5,8 % en 2022, le taux de chômage a poursuivi sa remontée en passant de 6,2 % en 2023 à 7,8 % en 2024, soit 19 800 personnes supplémentaires en situation de chômage. Au niveau de la province, le taux de chômage est passé de 4,5 % à 5,3 % entre 2023 et 2024.

Graphique 4 : Évolution du taux de chômage et du nombre de postes vacants, Montréal, 2015-2024



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Enquête sur les postes vacants et les salaires.

Au niveau des caractéristiques des emplois, il y a 11 100 emplois à temps plein de moins qu’il y a un an, alors que les emplois à temps partiel ont augmenté de 3 900. Le nombre d’emplois total a diminué de 7 300 comparativement à 2023.

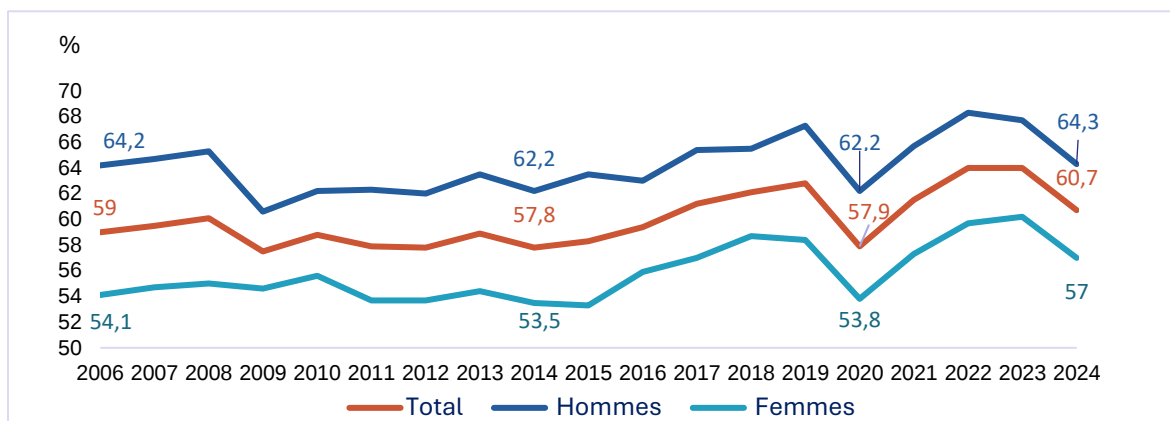
En ce qui concerne les autres indicateurs du marché du travail, le taux d’activité des Montréalaises et des Montréalais est passé de 68,2 % à 65,9 % entre 2023 à 2024. Quant au taux d’emploi, il est passé de 64,0 % à 60,7 % pour la même période.

Malgré les progrès notables réalisés par les femmes sur le marché du travail, des inégalités persistent

En 2024, à Montréal, le taux d’emploi des femmes âgées de 15 ans et plus est de 57 %, comparativement à 64,3 % chez les hommes du même groupe d’âge. Cela représente un écart de 7,3 p.p. entre les deux groupes. Comme illustré dans le graphique ci-dessous, tout au long de la période de 2006 à 2024, les femmes affichent un taux d’emploi inférieur à celui des hommes. En comparaison avec 2023, le taux d’emploi a baissé en 2024, tant chez les femmes (-3,2 p.p.) que chez les hommes (-3,4 p.p.).

En ce qui concerne le taux de chômage en 2024, il a augmenté par rapport à 2023, tant chez les femmes (+1,9 p.p.) que chez les hommes (+1,3 p.p.).

Graphique 5 : Taux d'emploi selon le sexe, population de 15 ans et plus, Montréal, 2006 à 2024



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Notons que, malgré les progrès significatifs réalisés par les femmes sur le marché du travail au cours des dernières décennies, des disparités persistent. Certains groupes de femmes sont moins présents sur le marché du travail comparativement à leurs homologues de sexe masculin et à l'ensemble des femmes. C'est le cas des femmes sous-scolarisées qui sont moins actives sur le marché du travail que l'ensemble des femmes. En 2024, le taux d'emploi des femmes (25-54 ans) sans diplôme est de 45,6 % comparativement à 58,7 % chez leurs homologues masculins.

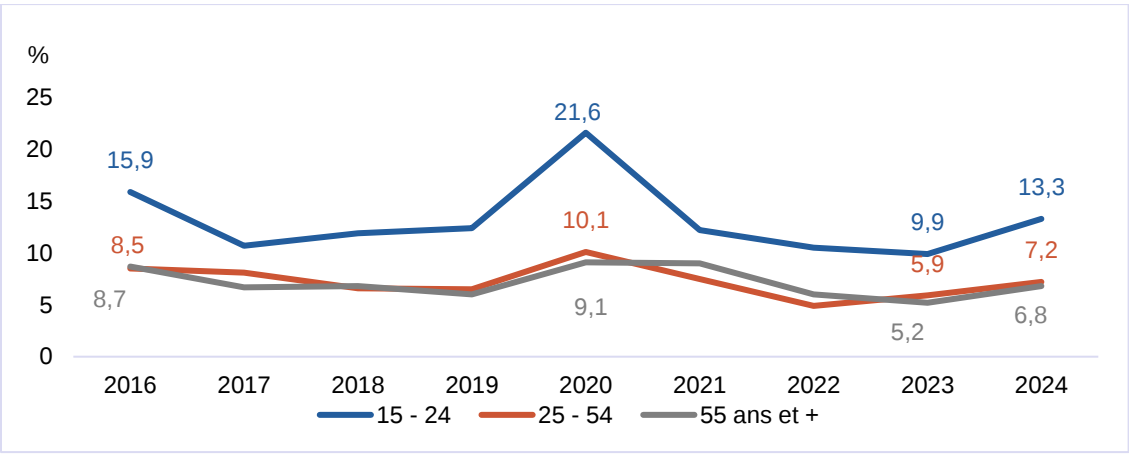
Les femmes continuent de faire face à certains défis qui peuvent entraver leur insertion et leur maintien en emploi. Elles sont plus nombreuses à quitter leur emploi ou à réduire leurs heures de travail en raison d'obligations personnelles ou familiales. De plus, elles tendent à privilégier des emplois plus flexibles dans des secteurs à prédominance féminine en échange d'une rémunération moindre que celle observée dans les emplois des secteurs traditionnellement masculins.

Ralentissement du marché du travail plus visible chez les jeunes et les travailleuses et travailleurs expérimentés

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans ainsi que les travailleuses et travailleurs expérimentés âgés de 55 ans et plus ont été les plus touchés par le ralentissement de l'emploi en 2024. En effet, les données de l'EPA démontrent que les jeunes de 15 à 24 ans et les personnes de 55 ans et plus ont enregistré des baisses respectives du nombre de personnes en emploi de -5,3 % (-6 800) et -8,9 % (-20 400). Notons que le principal groupe d'âge actif, soit les personnes de 25 à 54 ans, a connu une augmentation de 19 900 personnes en emploi (+2,7 %).

Bien que le taux de chômage ait augmenté pour tous les groupes d'âge, la hausse est plus importante chez les jeunes (+3,4 p.p.), atteignant 13,3 %. Les travailleuses et travailleurs âgés de 55 ans et plus ont également été affectés, avec une augmentation du taux de chômage de 1,6 p.p., atteignant ainsi 6,8 %.

Graphique 6 : Taux de chômage selon les groupes d'âge, Montréal, 2016 à 2024



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les taux d'emploi et d'activité ont reculé pour tous les groupes d'âge, en particulier chez les 55 ans et plus. Les jeunes demeurent plus présents sur le marché du travail que les travailleuses et travailleurs expérimentés. Ils affichent un taux d'emploi de 48,4 % et un taux d'activité de 55,9 %. En comparaison, le groupe des 55 ans et plus affiche un taux d'emploi de 34,2 % et un taux d'activité de 36,7 %.

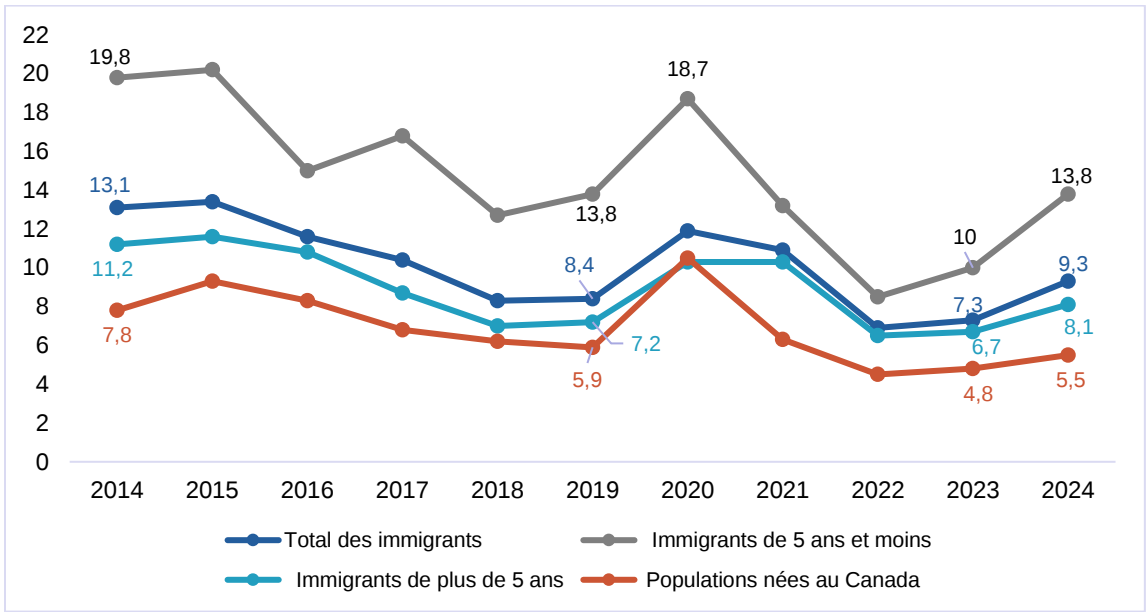
Les nouveaux arrivants peinent à intégrer le marché du travail

En 2024, les personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus représentaient 39,1 % de la population active à Montréal, ce qui représente une augmentation de 1,4 p.p. par rapport à 2023 (37,7 %). Leur part dans l'emploi total de la région est passée de 37,3 % en 2023 à 38,5 % en 2024, soit une augmentation de 1,2 p.p.

Le taux de chômage des personnes immigrantes a augmenté en 2024 pour atteindre 9,3 %, comparativement à 7,3 % en 2023 et 6,9 % en 2022. Il est supérieur au taux qui prévalait avant la pandémie, soit 8,4 % en 2019. Le groupe des immigrantes et immigrants récents (arrivés au Canada depuis cinq ans ou moins) a connu la plus forte augmentation. En effet, après avoir atteint un niveau historiquement bas en 2022 (8,5 %), le taux de chômage de ce groupe tend vers le haut et a atteint 13,8 % en 2024. Ce dernier correspond au taux qui prévalait avant la pandémie (13,8 % en 2019).

Il est important de souligner qu'en 2024, le taux de chômage des immigrantes et immigrants récents représente plus du double du taux des natifs (5,5 %) avec un écart de 8,3 p.p. L'écart avec le taux de chômage des personnes immigrantes arrivées au Canada depuis plus de cinq ans s'élève à 5,7 p.p.

Graphique 7 : Évolution du taux de chômage des personnes immigrantes et de celles nées au Canada, Montréal (2014-2024).



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le recul des postes vacants ralentit en fin d'année

Au quatrième trimestre de 2024, Montréal enregistre une légère hausse du nombre de postes vacants, atteignant 37 230, soit 800 de plus qu'au trimestre précédent. Il s'agit de la première augmentation depuis le deuxième trimestre de 2022.

Toutefois, le niveau des postes vacants demeure inférieur à celui observé un an plus tôt (46 495 postes au quatrième trimestre 2023), indiquant un marché du travail toujours en rééquilibrage³. Les besoins

3. La hausse du chômage et la baisse des postes vacants pourraient s'expliquer par une population active en croissance, que le marché peine à absorber, ainsi que par le retrait d'offres d'emploi non pourvues.

persistent particulièrement dans les secteurs des soins de santé et d'assistance sociale, des services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que du transport et de l'entreposage.

Évolution des secteurs : rebond du secteur des biens en 2024, malgré des fluctuations économiques globales

Au cours de la décennie 2014-2024, l'emploi dans la région de Montréal est passé de 941 200 à 1 098 800, affichant un gain net de près de 158 000 emplois. Malgré un ralentissement temporaire en 2020 lié à la pandémie, la région a su rebondir pour atteindre 1 106 100 emplois en 2023. L'année 2024 enregistre toutefois une légère baisse (-7 300 emplois), montrant que certains secteurs demeurent sensibles aux fluctuations économiques.

Graphique 8 : Évolution de l'emploi à Montréal entre 2014 et 2024 (en milliers)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

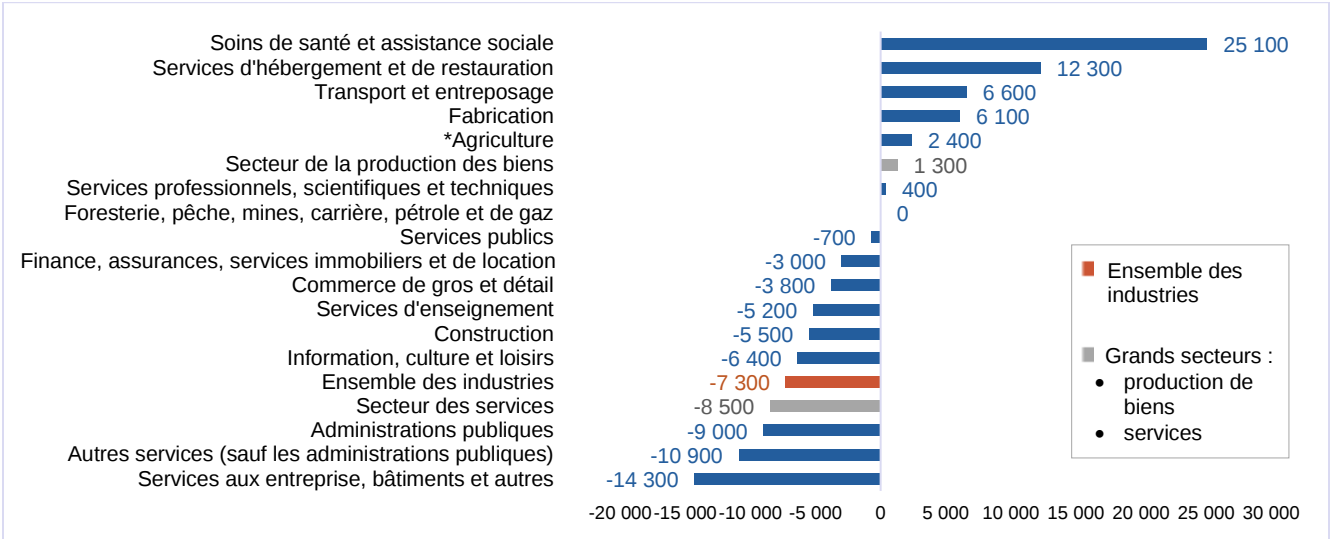
Le secteur de la production des biens est passé de 128 900 à 156 900 emplois en dix ans. Après avoir atteint 157 900 emplois en 2022, ce secteur a connu une légère baisse en 2023 (155 600 personnes en emploi), suivi d'un rebond en 2024 (+1 300 emplois). Sur l'ensemble de la période, la fabrication enregistre une progression modérée. Après un sommet en 2019, elle a subi un recul en 2020, pour finalement s'établir à 108 600 emplois en 2024. À l'inverse, la construction, après avoir progressé ces dernières années, se replie plus nettement en 2024 (38 500 emplois).

Parallèlement, le secteur des services, qui domine l'économie montréalaise, est passé d'environ 812 400 à 942 000 emplois entre 2014 et 2024. Les services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale ont joué un rôle crucial dans cette expansion. Celle-ci s'explique notamment par l'essor des activités à forte valeur ajoutée et par la demande croissante de soins dans un contexte de vieillissement démographique. Toutefois, entre 2023 et 2024, on note un léger recul de l'emploi (-8 500), essentiellement concentré dans certains sous-secteurs comme les services

aux entreprises, les administrations publiques ou encore les autres services (sauf administration publique), qui viennent atténuer la performance globale du secteur.

Par ailleurs, bien que les tensions commerciales entre le Canada et les États-Unis n’aient pas eu d’effet direct sur le bilan de 2024, elles représentent un risque pour les industries exportatrices, particulièrement en fabrication. Malgré cette vulnérabilité et le fléchissement observé en 2024, l’emploi à Montréal reste nettement au-dessus de son niveau de 2014, illustrant ainsi la résilience d’une économie diversifiée, grâce au poids grandissant des services et à la capacité de rebond de certaines industries.

Graphique 9 : Variation du nombre d’emplois par secteur à Montréal, 2023 et 2024



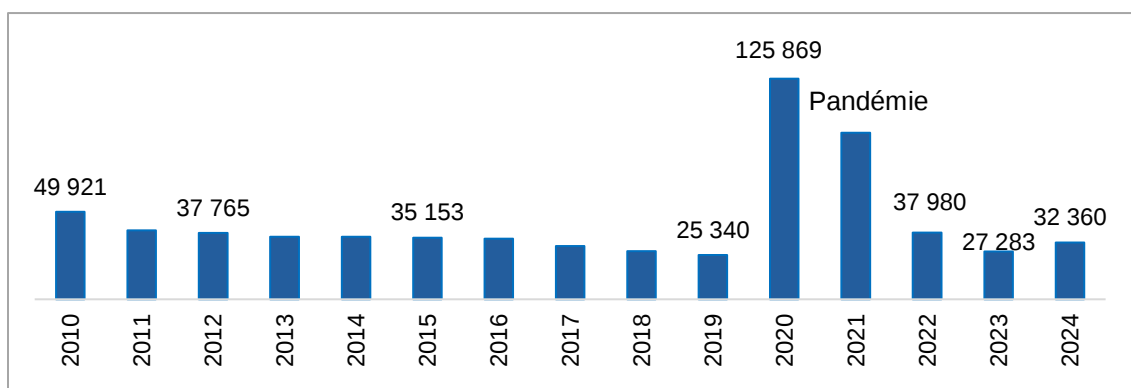
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.
 *La variation de 2 400 emplois dans le secteur de l’agriculture correspond à une hausse par rapport à un niveau arrondi à zéro en 2023, en raison du faible nombre de personnes en emploi.

Légère hausse du nombre de prestataires de l’assurance-emploi

Le nombre de prestataires de l’assurance-emploi a connu une légère hausse en 2024, mais reste inférieur à la moyenne depuis 2010⁴. Ce nombre (32 360) a augmenté de 18,6 % par rapport à 2023 (27 283).

4. La moyenne calculée depuis 2010 (34 711 prestataires) exclut les années de la pandémie, soit 2020 et 2021.

Graphique 10 : Évolution du nombre annuel moyen des prestataires de l'assurance-emploi à Montréal, 2010-2024



Source : Emploi et Développement social Canada.

Les prestataires de l'assurance-emploi à Montréal représentent environ 16 % des prestataires de l'ensemble du Québec en 2024, ce qui est inférieur au poids démographique de la région (environ 24 %). La majorité sont des hommes (60 %) et plus de la moitié (53 %) sont âgés de 25 à 44 ans. La plupart d'entre eux sont des primo demandeurs (41 %) ou des demandeurs occasionnels (28 %)⁵. Ces derniers sont présents principalement dans les secteurs de la construction (15 %) et de la fabrication (13 %).

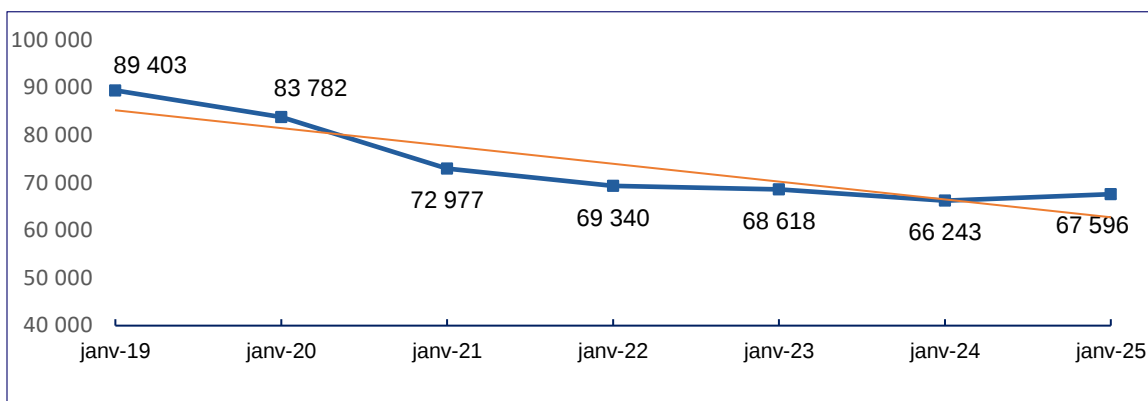
Légère hausse du nombre de prestataires des programmes d'assistance sociale⁶

Au cours des dernières années, le nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale à Montréal connaissait une tendance à la baisse. Cependant une légère augmentation (2 %) est observée entre janvier 2024 (66 243) et janvier 2025 (67 596). À noter que les programmes d'assistance sociale comprennent le Programme objectif emploi, le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale, et depuis janvier 2023, le Programme de revenu de base.

5. Les primo-demandeurs n'ont fait aucune demande depuis 5 ans tandis que les demandeurs occasionnels en ont fait une ou deux.

6. Ces données excluent les demandeurs d'asile prestataires des programmes d'assistance sociale

Graphique 11 : Évolution du nombre des prestataires des programmes d'assistance sociale à Montréal, janvier 2019 à janvier 2025



Source : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

En janvier 2025, les prestataires du Programme d'aide sociale, à l'exclusion des demandeurs d'asile, étaient sans contraintes à l'emploi dans 62 % des cas et, en majorité, des hommes (52 %). La grande majorité d'entre eux (78 %) avait 36 ans et plus et seulement 21 % d'entre eux demeuraient prestataires pour une durée consécutive de moins d'un an.

En somme, l'analyse de l'évolution du marché du travail à Montréal en 2024 met en lumière des tendances et des enjeux majeurs, dont la compréhension est essentielle afin d'adapter les stratégies et de guider les actions à venir. En ce sens, la section qui suit présente les axes d'intervention et les stratégies d'actions planifiés par la région et présentés en cohérence avec les enjeux nationaux portés par le Ministère dans le cadre de sa Planification stratégique 2023-2027 :

- la participation de toutes et tous au développement social et économique;
- une expérience employé inspirante;
- des services de qualité, simples, intégrés et accessibles.

Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations

Les priorités régionales établies par Services Québec de Montréal sont les suivantes :

- Valoriser la diversité comme source de richesse collective et faire la promotion des principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) au sein de notre réseau de partenaires et des entreprises pour favoriser des milieux ouverts et accueillants.
- Contribuer à bâtir une économie plus verte et une transition juste en renforçant la résilience et l'adaptation des entreprises ainsi que de la main-d'œuvre.
- Assurer un rôle de vigie quant aux enjeux vécus par les personnes en situation de précarité dans un contexte de transformation du marché du travail.
- Enrichir l'expérience client des personnes et des entreprises en étant à leur écoute et en leur offrant des services accessibles, simplifiés et adaptés à leurs besoins.
- Favoriser le bien-être et le développement professionnel du personnel de Services Québec de Montréal grâce à des pratiques innovantes et audacieuses.

Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique

Cette orientation, présentée dans le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est liée à quatre objectifs qui concernent les directions générales de Services Québec, dont un relatif à la solidarité sociale et trois sont relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre.

Interventions en matière de solidarité sociale

Voici les axes d'intervention établis pour la région en vue d'améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :

Objectif

Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Axe d'intervention : L'accompagnement de la clientèle permettant de répondre à ses besoins, tant pour le volet socioéconomique que pour le volet de l'inclusion sociale.

- **Stratégie :** Transmettre à la clientèle de l'information sur les prestations spéciales couvrant certains besoins de santé, ainsi que sur les différents programmes et mesures du ministère.
- **Stratégie :** Accroître les actions et innover afin de favoriser l'accompagnement des personnes démunies, dont les personnes en situation d'itinérance.
- **Stratégie :** Référer la clientèle vers les services offerts par différents organismes publics et communautaires de la région ainsi que par d'autres ministères.

Interventions visant l'atteinte des objectifs relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre

Le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026 contribue à l'atteinte de trois objectifs du Plan stratégique 2023-2027 :

- Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi ;
- Accroître la proportion des prestataires des programmes d'assistance sociale qui se maintiennent en emploi après avoir participé aux interventions des services publics d'emploi ;
- Aider les entreprises à adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités actuelles du marché du travail.

Ces trois objectifs concernent la main-d'œuvre et l'emploi. On présente ci-après les orientations relatives à ces objectifs telles qu'elles figurent dans le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026. On présente également les axes d'intervention ciblés par Services Québec de Montréal, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Orientation 1

Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.

Axe d'intervention : La lecture juste et concertée des besoins du marché du travail, ainsi que la diffusion accrue de l'information sur le marché du travail (IMT) auprès du personnel, des différents partenaires de Services Québec et de la clientèle.

- **Stratégie :** Assurer une veille active du marché du travail à l'échelle régionale et locale, approfondir l'analyse des grands enjeux et défis à relever afin de mieux s'adapter et orienter les actions à entreprendre dans les secteurs d'activité prioritaires par le gouvernement et par la région.
- **Stratégie :** Approfondir la connaissance des impacts sur le marché du travail, de la transformation numérique et de la transition juste vers une économie plus verte.
- **Stratégie :** Optimiser la diffusion de l'information sur le marché du travail en l'adaptant à nos différentes clientèles — individus et entreprises — ainsi qu'à nos partenaires et au personnel de Services Québec de Montréal, au moyen d'outils renouvelés.

Orientation 2

Outiller les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.

Axe d'intervention : L'accompagnement de la main-d'œuvre prête à intégrer le marché du travail en fonction de leurs besoins particuliers, dans un contexte de rareté de main-d'œuvre.

- **Stratégie :** Mettre en œuvre les interventions pertinentes et adapter l'offre de services en collaboration avec les partenaires de Services Québec de Montréal afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes prêtes à l'emploi.

Orientation 3

Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.

Axe d'intervention : L'accompagnement pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes éloignées et des groupes sous-représentés sur le marché du travail.

- **Stratégie :** Adapter les interventions afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes sans emploi et éloignées du marché du travail, en collaboration avec les partenaires de Services Québec de Montréal.

- **Stratégie :** Développer des outils concrets et novateurs et poursuivre le déploiement de moyens qui visent la mobilisation et la persévérance dans la participation aux mesures en utilisant des approches adaptées en fonction de la clientèle ciblée.
- **Stratégie :** Favoriser l'arrimage entre les services aux entreprises et les services aux individus en assurant un continuum de services jusqu'au maintien en emploi.

Axe d'intervention : La promotion ciblée des services publics d'emploi ainsi que l'adaptation des modes de communication et de diffusion de l'information auprès des différents partenaires de Services Québec, de la clientèle et du personnel.

- **Stratégie :** Accroître la diffusion, la connaissance et la compréhension des services publics d'emploi (SPE) de manière ciblée, auprès des individus, des entreprises et des partenaires en :
 - adoptant des modes de communication plus efficaces;
 - favorisant l'approche multimode et innovante des séances d'information sur les services publics d'emploi (p. ex. : sessions de groupe en modes virtuel et présentiel, webinaires, réseaux sociaux, etc.).

Orientation 4

Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs priorités par le gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail.

Axe d'intervention : La gestion des ressources humaines et le développement des compétences de la main-d'œuvre dans un contexte de transformation du marché du travail et de rareté de main-d'œuvre, notamment dans les secteurs d'activité priorités par le gouvernement et par la région.

- **Stratégie :** Soutenir l'amélioration de la productivité des petites et moyennes entreprises (PME) en ayant recours au service-conseil et aux mesures Entreprises, notamment dans les secteurs d'activité priorités par le gouvernement et par la région.
- **Stratégie :** Soutenir la gestion des ressources humaines et le développement des compétences de la main-d'œuvre dans les petites et moyennes entreprises (PME), en appui aux initiatives liées à la transformation numérique.
- **Stratégie :** Développer et consolider les compétences des personnes en emploi, entre autres, par la qualification volontaire et de la formation en littératie et en numératie.

Axe d'intervention : La valorisation de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans un marché du travail en évolution.

- **Stratégie :** Favoriser l'instauration d'une culture organisationnelle basée sur l'équité, la diversité et l'inclusion auprès des employeurs.
- **Stratégie :** Soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) dans l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) afin de mieux gérer les risques et saisir les opportunités liées à la transition de l'économie pour plus de durabilité et de résilience.

Orientation 5

S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi.

Axe d'intervention : La proactivité et la concertation avec les différents partenaires du marché du travail afin d'optimiser et d'assurer une complémentarité entre les services et d'atteindre les objectifs des SPE.

- **Stratégie :** Optimiser le partage d'expériences et de bonnes pratiques avec les partenaires afin de favoriser le développement d'une vision commune des enjeux.
- **Stratégie :** Poursuivre le développement et la consolidation des liens avec les partenaires afin d'assurer la cohérence des interventions et la complémentarité entre les services offerts par les partenaires et ceux offerts par Services Québec de Montréal.
- **Stratégie :** Collaborer avec les partenaires de Services Québec, notamment les membres du CRPMT, afin de proposer des projets innovants et ainsi atteindre les objectifs des SPE.
- **Stratégie :** Développer des actions communes et renforcer le partage d'information et de bonnes pratiques entre les régions de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal afin de favoriser le développement d'une meilleure coordination des travaux métropolitains ainsi qu'une vision métropolitaine de l'emploi.

Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel

Cette orientation est tirée du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère. Ce dernier vise à offrir à ses employés une expérience de travail mobilisatrice. Voici les axes d'intervention retenus.

Objectif 1

Agir ensemble pour une expérience employé mobilisatrice.

Axe d'intervention : Le développement ainsi que le maintien d'une expérience professionnelle stimulante et satisfaisante pour le personnel.

- **Stratégie :** Avec la collaboration du personnel de Services Québec de Montréal, développer et mettre en œuvre des initiatives et des projets porteurs pour favoriser un milieu de travail valorisant et motivant.
- **Stratégie :** Poursuivre et consolider les travaux des comités phares initiés dans le cadre de l'Expérience Montréal :
 - l'accueil et l'intégration des nouveaux employés ;
 - la charge administrative des gestionnaires;
 - le cheminement de carrière du personnel;
 - la qualité de vie au travail;
 - le développement des compétences.

Objectif 2

Cultiver notre expertise et notre potentiel.

Axe d'intervention : La reconnaissance, la valorisation et le développement de l'expertise du personnel.

- **Stratégie :** S'assurer que dans le cadre du processus d'évaluation annuelle, chaque membre du personnel élabore avec son gestionnaire des pistes ainsi que des moyens de développement de ses compétences et de sa carrière.
- **Stratégie :** Poursuivre et consolider les travaux du comité phare de l'Expérience Montréal portant sur la formation et le développement des compétences.

Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle

L'orientation 3 du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère correspond à quatre objectifs, dont deux visent la qualité des services offerts. En ce qui concerne ces deux objectifs, voici les axes d'intervention retenus pour 2025-2026.

Objectif 1

Améliorer les services selon les attentes des clients.

Axe d'intervention : La mise en œuvre d'actions qui permettent d'améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard de la simplicité des démarches pour obtenir les services.

- **Stratégie :** Poursuivre et bonifier la promotion de « Mon dossier » auprès des citoyennes et citoyens ainsi que des partenaires.
- **Stratégie :** Mettre en place des mécanismes d'arrimage entre les services régionalisés et les bureaux de Services Québec afin d'assurer une expérience citoyenne optimale.
- **Stratégie :** Poursuivre les travaux du comité sur la voix des clients dans le cadre de la démarche Expérience Montréal.

Axe d'intervention : La poursuite des actions pour l'optimisation de la communication administrative.

- **Stratégie :** Favoriser l'harmonisation des protocoles de communication envers la clientèle.

Objectif 2

Faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

Axe d'intervention : La mise en œuvre d'actions permettant d'améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard de l'accompagnement reçu de Services Québec de Montréal.

- **Stratégie :** Poursuivre la formation du personnel sur l'information disponible, sa diffusion ainsi que sur les nouveaux outils en ligne mis à la disposition de la clientèle.
- **Stratégie :** Accentuer les activités d'accompagnement offertes au personnel.
- **Stratégie :** Poursuivre l'application des éléments découlant de la vision de Services Québec de Montréal.

- **Stratégie :** Améliorer la connaissance concernant la satisfaction de la clientèle, notamment par le biais des travaux du comité sur la voix des clients dans le cadre de la démarche Expérience Montréal.

Conclusion

En résumé, le marché du travail montréalais a su conserver son dynamisme et faire preuve de résilience au cours des derniers mois. Par ailleurs, les tensions commerciales et économiques actuelles, conjuguées aux transformations démographique, numérique et environnementale, contribuent à redéfinir nos repères. Dans ce contexte, Services Québec de Montréal s'engage, pour la prochaine année, à offrir une réponse adaptée aux besoins des individus et des entreprises.

Afin de soutenir une croissance économique durable, il est essentiel de favoriser la participation de toute la main-d'œuvre disponible au marché du travail. En 2025-2026, les interventions cibleront en priorité les personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, notamment :

- Les prestataires des programmes d'assistance sociale.
- Les personnes issues de groupes sous-représentés sur le marché du travail, c'est-à-dire les individus qui présentent une ou plusieurs caractéristiques susceptibles d'entraver leur participation au marché du travail, soit :
 - les personnes handicapées;
 - les travailleuses et travailleurs expérimentés âgés de 55 ans et plus;
 - les personnes immigrantes admises au Canada depuis moins de 5 ans;
 - les personnes judiciairisées;
 - les Premières Nations et les Inuits;
 - les personnes faiblement scolarisées;
 - les jeunes âgés de 24 ans et moins;
 - les femmes;
 - les chefs de famille monoparentale.

D'autre part, les services aux entreprises interviendront de manière proactive auprès des employeurs qui ont à relever des défis liés à la main-d'œuvre, notamment ceux :

- qui doivent s'adapter aux changements du contexte international, notamment dans les secteurs d'activité les plus touchés;

- issus de tous les secteurs d'activité
 - qui posent des gestes en vue de stimuler leur productivité (développement des compétences, modifications à l'organisation du travail, etc.),
 - qui se situent dans le contexte d'une transformation numérique ou d'une transition environnementale;
- des industries des filières industrielles et scientifiques ainsi que des sciences de la vie;
- des secteurs de l'Opération main-d'œuvre;
- des secteurs d'activité prioritaires par la région de Montréal.

Dans ce contexte, les travaux de concertation menés au CRPMT de Montréal ont permis de définir une vision forte pour la région, soit *Un marché du travail inclusif, résilient et prospère*.

- Un *marché du travail*, en tant qu'écosystème dynamique, qui est tourné vers l'avenir, favorise les secteurs porteurs et assure une adéquation entre les besoins économiques et les aspirations sociales, en intégrant la diversité des acteurs.
- Un marché du travail *inclusif*, où l'environnement de travail garantit l'équité, l'accessibilité et la cohésion, en s'adaptant aux besoins de toutes et tous, et ce, en favorisant la sensibilisation aux réalités de chacun.
- Un marché du travail *résilient*, capable de s'adapter avec agilité et créativité aux changements, en encourageant l'autonomie et l'ouverture, et en transformant les défis en leviers pour construire un avenir prometteur.
- Un marché du travail *prospère*, qui favorise un état d'épanouissement individuel et collectif où chacune et chacun trouve dignité et bien-être, voit ses besoins essentiels comblés, ses aspirations respectées et son engagement porteur de sens.

Enfin, c'est dans un esprit de collaboration soutenue et de responsabilité partagée que nous poursuivrons nos efforts, avec nos partenaires, en faveur du développement socio-économique de la région de Montréal.

Annexe I — Budget

Services Québec de Montréal a une planification budgétaire 2025-2026 de 203,7 M\$.

Répartition par poste budgétaire/grandes catégories	Montants accordés pour les activités en report de 2024-2025 et les nouvelles activités 2025-2026
Individus	82,3 M\$
Entreprises	32,3 M\$
Ressources externes	83 M\$
Partenariat (établissements de formation et autres)	6,1 M\$
Total	203,7 M\$

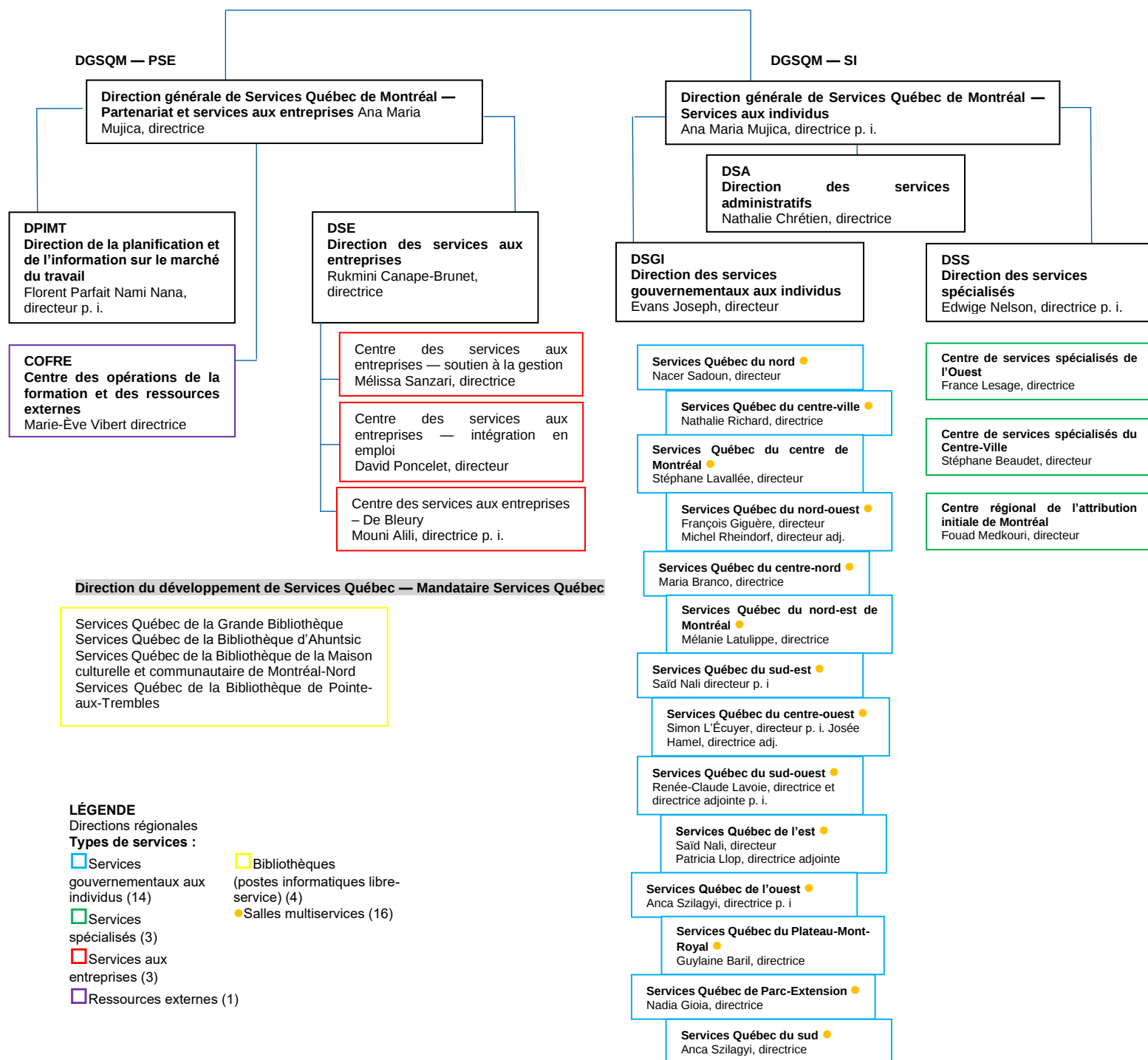
Annexe II — Indicateurs de résultats et cibles

Indicateurs de résultats et cibles du PASPE 2025-2026		
Ensemble des participants aux interventions des SPE	Résultats préliminaires 2024-2025	Cibles 2025-2026
Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (ensemble de la clientèle) (Indicateur inscrit au Plan stratégique)	46,6 %	55,3 %
Clientèle de l'assistance sociale		
Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	4 580	4 292
Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (Indicateur inscrit au Plan stratégique)	38,0 %	44,0 %
Proportion de participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires des programmes d'assistance sociale, s'étant maintenues en emploi pour une période d'au moins six mois suivant un retour en emploi (Indicateur inscrit au Plan stratégique)	69,9 % (Résultat 2023-2024)	77,0 % (Cible nationale)
Clientèle de l'assurance-emploi		
Nombre de participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	12 948	11 526
Proportion des participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	45,6 %	48,6 %

Entreprises		
Proportion d'entreprises aidées par les services publics d'emploi dans les secteurs priorités ou en transformation numérique ou verte	48,3 %	40,0 % (Cible nationale)
Proportion d'employeurs ayant amélioré leur gestion des ressources humaines après une intervention des SPE (Indicateur inscrit au Plan stratégique)	90,0 % (Résultat 2024-2025)	83,0 % (Cible nationale)
Proportion d'employeurs ayant amélioré les compétences de leurs travailleurs après une intervention des SPE (Indicateur inscrit au Plan stratégique)	90,0 % (Résultat 2024-2025)	87,0 % (Cible nationale)
Qualification de la main-d'œuvre		
Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, volet Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)	496	536
Déclaration de services aux citoyens		
Proportion des demandes d'aide financière de derniers recours traitées dans un délai de cinq jours ouvrables	81,9 %	85,0 %

Annexe III — Organigramme

Services Québec de Montréal



Annexe IV — Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal

Membres votants :

Nom	Poste	Organisation
Membres représentant la main-d'œuvre		
Rama Diallo	Vice-présidente	Syndicat des travailleuses et travailleurs du centre de réadaptation Lucie-Bruneau
Bertrand Guibord	Secrétaire général	Conseil central du Montréal métropolitain
Marc-Édouard Joubert <i>Vice-président du CRPMT</i>	Président général	Conseil régional Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) Montréal métropolitain
Sylvie Majeau	Conseillère syndicale	Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
Renée Rodrigue	Conseillère syndicale	Centrale des syndicats démocratique
Guy Tessier	Trésorier	Syndicat des professionnelles et des professionnels du milieu de l'éducation de Montréal
Membres représentant les entreprises		
Josée Lanoue	Présidente-directrice générale	Praeneste Technologies inc.
Guy Jobin	Vice-président	Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Coumba Ngom	Copropriétaire	Auberge du plateau
Florian Roulle <i>Président du CRPMT</i>	Directeur principal et Responsable finance durable	Finance Montréal
Joëlle Vincent	Associée	Coboom/Révolution d'affaires
Leesa Hodgson	Directrice générale	Développement économique Saint-Laurent

Nom	Poste	Organisation
Membres représentant le milieu de la formation		
Michel Janosz	Doyen de la Faculté de l'éducation permanente	Université de Montréal
Pierre Lamoureux	Directeur adjoint	Réseau ÉDADU
Nathalie Vallée <i>Vice-présidente du CRPMT</i>	Directrice générale	Collège Ahuntsic
Vacant		
Membres représentant le milieu communautaire		
Lina Raffoul <i>Vice-présidente du CRPMT</i>	Directrice générale	Horizon carrière Carrefours jeunesse-emploi (CJE) Viger/Jeanne-Mance
Nathalie Cloutier	Directrice générale	Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)
Membre représentant le développement régional		
Valérie Poulin	Directrice de l'intelligence économique et du rayonnement international	Service du développement économique, Ville de Montréal
Membre représentant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Ana María Mujica <i>Secrétaire du CRPMT</i>	Directrice générale	Services Québec de Montréal

Membres non-votants :

Nom	Poste	Organisation
Membre désigné par le ministère de l'Éducation		
Dihya-Sarra Chertouk	Conseillère aux partenariats et à la concertation	Direction de l'intervention régionale et du maillage des réseaux, Secteur du soutien, gouvernance et performance des réseaux Ministère de l'Éducation
Membre désigné par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie		
Sihem Benlizidia	Directrice par intérim	Direction du territoire métropolitain Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
Membre désigné par la Commission de la construction du Québec		
Solen Poirier	Cheffe de section — évaluation de la compétence	Direction de la formation professionnelle Vice-présidence — Service à la clientèle et aux partenaires

Membres invités :

Nom	Poste	Organisation
Membre représentant le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration		
Corinne Aubry	Directrice régionale de Montréal	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration
Membre représentant le ministère de l'Enseignement supérieur		
Céline Buffet	Conseillère régionale en enseignement supérieur Montréal Montérégie	Direction des interventions régionales et maillage Ministère de l'Enseignement supérieur

